

Liberté Égalité Fraternité



Éric Lombard Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique



Amélie de Montchalin Ministre chargée des Comptes publics



Véronique Louwagie Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des PME et de l'Économie sociale et solidaire



Clara Chappaz Ministre déléguée, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique

### Édito

Chaque année, ce sont près de **1,5 milliard de colis** qui arrivent dans les foyers français grâce au e-commerce. Ce phénomène, en constante progression, constitue une véritable révolution dans notre manière de consommer et d'organiser notre vie quotidienne. **Plus de la moitié de ces colis**, souvent en provenance directe d'Asie, notamment de Chine, échappent aux droits de douane, en raison de leur valeur inférieure à 150 euros.

Le développement du commerce en ligne est une chance, tant pour le consommateur, qui accède en quelques clics à un choix large de produits, que pour les entreprises françaises et européennes qui y trouvent une nouvelle clientèle. Mais il est impossible d'ignorer les **déséquilibres** que cette dynamique génère : pression sur nos commerces de proximité, risques accrus pour la sécurité des consommateurs, atteintes à nos normes sociales et environnementales, et impact carbone lié au transport aérien.

Ces déséquilibres risquent d'être renforcés par le bouleversement des relations commerciales provoqué par l'administration de Donald Trump. L'augmentation des droits de douane pourrait en effet entraîner la redirection des flux de marchandises asiatiques vers l'Europe.

Face à cette situation, il est nécessaire d'agir collectivement. Cette action repose sur trois piliers indissociables :

D'abord, la responsabilité de chaque consommateur. Chacun doit pouvoir faire des choix éclairés et privilégier des circuits respectueux de l'environnement, du droit du travail et de la santé publique. C'est aussi en leur signalant les pratiques douteuses que les consommateurs participent activement à un commerce en ligne plus sûr et plus équitable.

**Ensuite, l'action renforcée du Gouvernement.** Les administrations comme la **DGCCRF** et la **DGDDI** ont intensifié leur coopération pour rendre les contrôles plus

efficaces. De nouveaux moyens sont mobilisés pour mieux détecter, contrôler et sanctionner les pratiques illicites. C'est le sens de ce plan d'action pour restaurer la confiance et assurer une concurrence loyale.

Enfin, une indispensable coordination européenne. C'est par des initiatives concertées avec nos partenaires européens, en matière de contrôles comme de réformes des règles douanières, que nous pourrons répondre durablement aux défis posés par cet afflux massif de colis à nos frontières.

Nous appelons donc à une prise de conscience collective et à un engagement partagé. Car au fond, derrière chaque clic, nous bâtissons l'économie de demain.



### e-Commerce : le diagnostic

#### • La place du e-commerce dans l'économie française :

- Le secteur du e-commerce français poursuit sa croissance, atteignant 175,3 milliards d'euros (+ 9,6 % par rapport à 2023), soit 10 % du commerce de détail (source : Chiffres clés du e-commerce, édition 2024, Fevad);
- Un emploi dans le e-commerce génère 1,2 emploi indirect pour la gestion de la logistique et de la livraison.

#### Un volume de colis colossal :

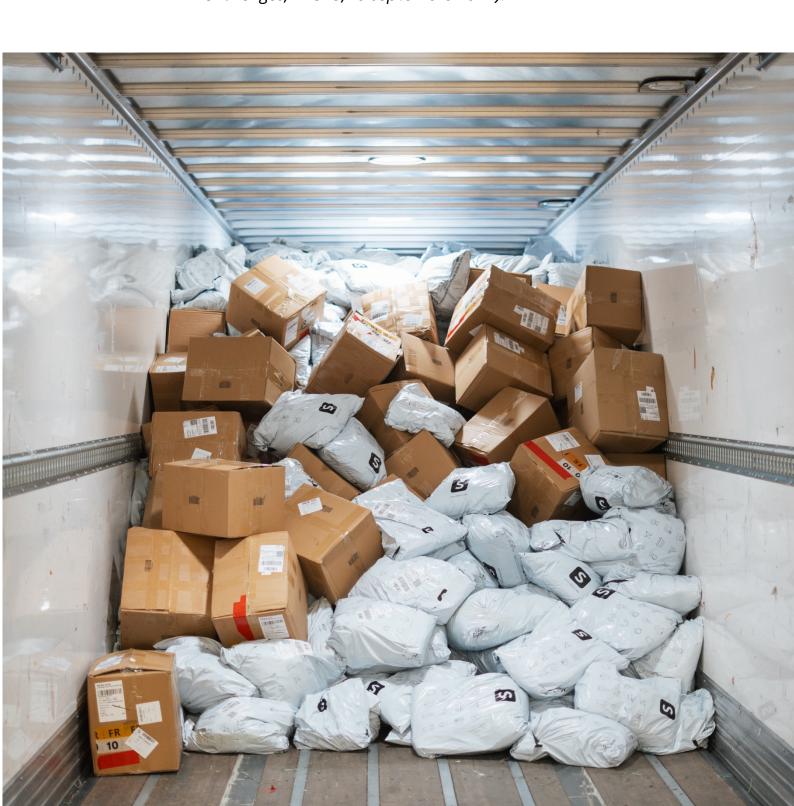
- En 2024, 4,6 milliards de colis d'un montant inférieur à 150 euros ont été importés dans l'UE, dont 91 % de ces colis en provenance de Chine. Ce chiffre a doublé entre 2020 et 2022, et a, de nouveau, doublé entre 2022 et 2024 (source : Communication de la Commission européenne du 5 février 2025);
- o Environ 1,5 milliard de colis de e-commerce sont livrés chaque année en France, dont 800 millions sont inférieurs à 150 € (donc exemptés de droit de douane) (source : Chiffres clés du e-commerce, édition 2024, Fevad).

#### • Une habitude de consommation :

- Plus de 70 % des individus de plus de 15 ans ont acheté sur internet au cours des 12 derniers mois (source : Chiffres clés du e-commerce, édition 2024, Fevad);
- Les deux plus grandes plateformes de e-commerce chinoises figurent parmi les 10 sites e-commerce les plus visités en France, avec plus de 15 millions de visiteurs uniques par mois au dernier trimestre 2024;
- La valeur moyenne des articles achetés sur ces plateformes et importés en France est d'environ 8 €.

#### • Focus sur la Fast fashion :

- Le e-commerce représente 20 % des parts de marché dans l'habillement;
- Les trois plus grandes plateformes chinoises transportent 10 000 tonnes de vêtements chaque jour par voie aérienne;
- Le chiffre d'affaires de la plus grande des plateformes chinoise de e-commerce a progressé de 900 % en seulement trois ans (source : Challenges, n° 843, 19 septembre 2024).



# Régulation et sécurité des plateformes : <u>le plan d'action</u>

Les services du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique contrôlent les acteurs du e-commerce avant l'achat et lors du passage à la frontière pour vérifier la conformité des produits commercialisés (DGCCRF) et le respect des obligations douanières (DGDDI) et fiscales (DGFIP).

### PILIER 1 - SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ DES PRODUITS

Plus de contrôles, plus efficaces et mieux coordonnés avec nos voisins européens.

ACTION 1 - Augmenter les contrôles menés par la répression des fraudes notamment en direction des plateformes étrangères dès 2025

- Dès cette année, les prélèvements ciblés sur les colis e-commerce seront triplés, ce qui portera le nombre de produits écartés à plusieurs centaines de milliers.
- C'est une première étape dans une montée en charge étalée sur 4 ans.

À titre d'exemple : en 2023, sur 680 prélèvements de références de jouets, 130 ont été jugées dangereuses ce qui a conduit à la destruction de 225 000 jouets.

### ACTION 2 - Passer les produits au crible en mettant en place une nouvelle doctrine de contrôle

 La DGCCRF mettra en place une nouvelle doctrine de contrôle à 360°: les tests réalisés sur les produits des plateformes de e-Commerce analyseront désormais simultanément la conformité aux normes de sécurité, la loyauté en matière d'étiquetage et d'allégations environnementales, ainsi que les pratiques commerciales dont ils font l'objet.

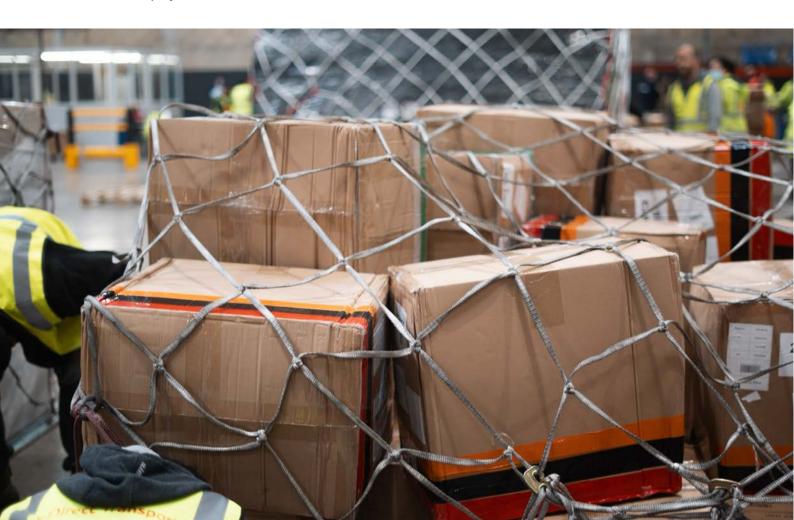


### ACTION 3 - Informer largement les consommateurs des produits retirés à la suite des contrôles

- La communication autour des résultats des contrôles de produits sur les plateformes sera amplifiée et passera par divers canaux (Rappel'Conso, mais aussi réseaux sociaux et site internet de la DGCCRF), pour élever le degré de vigilance des consommateurs.
- Cette communication informera les consommateurs qu'un produit a été retiré, mais aussi que les produits similaires sont susceptibles de présenter les mêmes défauts.

## ACTION 4 - Coordonner l'action de la répression des fraudes et des douanes avec nos voisins européens

- Le résultat de chaque contrôle réalisé par un service de l'État sera désormais partagé et valorisé pour conduire à un retrait de produits et guider le ciblage des contrôles.
- Ce partage se fera également entre États membres de l'Union européenne, afin que les produits repérés par l'administration d'autres pays soient écartés en France.



### PILIER 2 – CONCURRENCE DES PLATEFORMES ÉTRANGÈRES : LUTTER CONTRE LES DISTORSIONS

#### ACTION 5 - Renforcer la vigilance à l'endroit des plateformes étrangères

- Dans une logique de juste proportionnalité, la hausse des contrôles sera dirigée prioritairement vers les plateformes les plus importantes, et notamment les plateformes étrangères.
- Un contrôle sur un acteur de petite taille s'accompagnera du même contrôle sur les acteurs de plus grande taille.
- Cette évolution de la doctrine de contrôle vise à rétablir le déséquilibre existant entre des acteurs européens et les acteurs extra-européens.

#### ACTION 6 - Prévenir et lutter contre les fraudes à la TVA

- L'identification précoce des opérateurs les plus à risque sera renforcée ;
- Les importateurs qui ne présentent pas leurs registres après demande de l'administration ou les représentants fiscaux sans garanties requises de solvabilité seront **radiés**.

### ACTION 7 - Mettre fin au niveau européen à l'exemption de droits de douane des colis de moins de 150 €

 La France soutiendra auprès de l'Union européenne, dans le cadre de la réforme de l'Union douanière, la fin de l'exemption de droits de douane pour les petits colis (moins de 150€) transportés par les plateformes de ecommerce.

## ACTION 8 - D'ici la mise en œuvre de la réforme de l'union douanière, mener une réflexion en vue d'instaurer un mécanisme de contribution des plateformes

- Dans l'attente de la mise en œuvre de cette réforme, une réflexion sera conduite autour d'un mécanisme mobilisable plus rapidement, par exemple sous forme de « frais de gestion » forfaitaires appliqués à chaque colis.
- Pour que ce projet soit opérationnel et évite les contournements, il devra être porté à l'échelle européenne.



